L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XXVI. PHILADELPHIE, 28 JUILLET, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

CONCLUSION DE LA LETTRE

Sur l'Esprit et les Dispositions du Gouvernement Français, avec un Aperçu des Taxes et du Systéme de Finances de l'Empire Français par un Américain récemment arrivé d'Europe.—(Un vol. in-8vo. de 252 pages.)

"J'ai trouvé plusieurs personnes éclairées en Amérique et en Angleterre qui pensaient que le fardeau des taxes était plus considérable dans ce dernier pays qu'en France. Les détails que j'ai donnés suffisent pour detruire cette erreur, mais il ne sera pas hors de propos de faire encore quelques remarques sur ce sujet. En Angleterre, la masse de la richesse nationale est plus grande qu'en France. On peut évaluer à soixante millions sterling le montant annuel des moyens de taxation que l'Angleterre possede de plus que la France. Le revenu public est entre soixante et soixante-dix millions, dont une grande partie est employé au remboursement de la dette nationale. Les créanciers de l'état qui vivent dans le pays, payent eux-mêmes au moyen de l'*income tax* une forte somme au trésor-public, de sorte que le tout est promptement rendu à la circulation. Et même en supposant que le montant des objets de taxation fut égale dans les deux pays, la différence de population, et une plus grande inégalité de fortunes en Angleterre, créerait une masse plus considérable de superflu dans les mains des individus, et laisseraient encore intacte une ample provision pour les besoins du peuple. Le surplus des moyens de taxation que l'Angleterre possede relativement à la France, peut donc être regardé comme une richesse surabondante. Mais c'est un principe politique reconnu en finance, que les superfluités offrent à l'infini des moyens de taxation. Le montant des taxes qu'on peut lever sur elles s'accroît en raison géométrique de leur masse. Il est plus facile à une nation de supporter cinquante millions de taxes sur cent millions de superfluités que dix sur cinquante, &c. &c.

"Il est facile de conclure d'après ce que j'ai établi, que la distribution des moyens de taxation de la France, parmi une nombreuse population ne sert qu'à rendre le fardeau des taxes plus oppressif, attendu qu'il laisse pour cette raison un fonds de superfluités très peu considérable. La division égale des propriétés, ainsi que je l'ai déjà dit, augmente cet inconvénient, tandis qu'en même

tems elle affecte sensiblement l'agriculture du pays, cette grande source de richesse nationale. Sir James Steuart (Economie politique) et Arthur Young se plaignaient tous deux de ce qu'avant la révolution le nombre des petits propriétaires était un obstacle aux progrès de l'agriculture. L'accroissement de cette classe, qui ne peut cultiver avec la perspective d'un avantage futur et éloigné, a diminué matériellement l'excédent du produit du sol, et conséquemment les moyens de satisfaire aux demandes du trésor public.

" Le peuple anglais doit se féliciter, non de la possibilité où il est de supporter ses charges présentes, mais des amples ressources qui lui restent pour l'avenir. Une nation dont la prospérité commerciale est aussi grande, peut comter sur une accumulation constante de capitaux, qui lui donnera les moyens de pourvoir aux besoins extraordinaires au moyen de taxes extraordinaires, en conséquence de l'admirable organisation de son système de finances, soumis à la chambre des communes par Lord Henry Petty, lorsqu'il était chancelier de l'échiquier et que nous avons lu avec tant de satisfaction. Cet exposé des moyens actuels et futurs de l'Angleterre est fait pour inspirer la plus grande confiance à la nation et fait le plus grand honneur aux talens de ce Seigneur distingué. Il dévoile une masse de ressources indépendantes de circonstances précaires, et fondées sur les résultats stables et permanens de la sagesse, de l'ordre et de l'industrie qui réfute d'une maniere satisfaisante les objections de ceux qui, trop insoucians pour examiner, ou trop prévenus pour concevoir l'étendue des ressources et de l'énergie de l'Angleterre, présagent sa ruine, à raison de l'augmentation continue de ses taxes."

Nous terminons cet extrait par le tableau que fait l'auteur des intrigues dont l'Amérique, sa patrie, est l'objet, et des dangers que lui prépare l'inimitié de Bonaparte. On trouvera dans ce morceau un aperçu de l'espionnage exercé par les ordres de l'usurpateur chez toutes les nations de l'Europe, auquel nous aurions désiré qu'il eût ajouté des faits positifs, tels sans doute qu'il a dû les recueillir dans le cours des liaisons qu'il a eus en France avec des hommes initiés dans les secrets du gouvernement. Il est malheureux que la discrétion dont il s'est fait un devoir, l'ait empêché, dans cette partie de son ouvrage, d'ajouter les exemples aux raisonnemens ; car la vanité des hommes qui dirigent depuis longtems l'Europe continentale, est telle que, sans des preuves matérielles, incontestables, ils veulent encore douter que Bonaparte exerce sur les états qui sont confiés à leurs soins, une influence plus réelle qu'eux-mêmes, et qu'ils sont les instrumens de ses projets en attendant qu'ils en deviennent les victimes.

" Les Florides auraient, depuis longtems, été cédées aux offres libérales et aux demandes réitérées de notre cabinet, si leur possesion n'était pas nécessaire à l'accomplissement des vues ultérieures du dominateur de la France, sur la Louisiane. Il n'a certainement jamais eu l'intention de les abandonner, quoiqu'il ait amusé le cabinet américain d'une longue négociation à ce sujet. Les politiques de Paris annoncerent sans hésitation, lorsque cette question fut agitée parmi nous, que nos offres ne seraient jamais acceptées. Ils raisonnaient d'après la supposition que leur Empereur sentait trop fortement l'importance d'avoir dans le voisinage de la Louisiane un point qui pût faciliter soit

l'occupation à main armée de ce territoire, soit la défection des habitans par le moyen de l'intrigue et de la corruption. Vous observerez que je parle de la Louisianne comme étant la propriété de la France, quoiqu'elle appartienne ostensiblement à l'Espagne. Je dois par conséquent remarquer qu'un ministre américain, traitant d'une propriété espagnole avec le gouvernement français, présentait un spectacle assez bizarre. Il y eut dans toute la conduite de cette affaire une diplomatie ambulante, qui d'abord commença à Madrid et fut ensuite établie à Paris, par ordre de Bonaparte. Si le cabinet américain avait été disposé à acheter des patriotes espagnols l'Ile de Cuba, ils auraient trouvé extraordinaire, peut-être même un peu insultant, que le gouvernement anglais eut exigé que la négociation s'en conduisit à Londres avec le bureau des affaires étrangeres, et qu'ensuite il se fut arrogé le droit de rejetter la proposition. La négociation entamée à Paris pour les Florides, fut dans tous ses incidens, une série d'humiliations pour les Etats-Unis et si l'on en connaissait la véritable histoire, on y trouverait le développement certain des projets de la France. Il est inutile que je m'arrête à indiquer les dangers auxquels l'Amérique serait exposée par l'établissement de la puissance française sur nos limites.

" Aussi longtems que la marine britannique sera intacte, nous n'avons pas beaucoup à craindre des bayonettes du tyran de la France. Mais il existe une autre espece d'hostilité, qui est le prélude de la force ouverte, qui n'est guere moins efficace en dernier résultat, et qu'ils employent contre ce pays avec une activité infatigable. Ils sont dans le fait en guerre avec nous, et ils développent, dans cette guerre, tous les moyens qu'ils ont de nous nuire. Ce que l'épée ne peut atteindre peut être attaqué d'une maniere aussi destructive par le poison subtil des doctrines corrompues, par des mensonges adroitement propagés, et par l'art d'intimider les esprits. Le monde n'a pas plus à craindre de leur plan immense d'usurpatiou militaire, que de leur systême étendu de séduction et d'espionnage qu'ils poursuivent avec le projet ou de prévenir la nécessité d'une attaque ou d'assurer la conquête, s'ils ont recours aux armes. Ils ont établi sur le modele de leur police domestique, une inquisition, secrette dont le but est de découvrir les vices et les préjugés dont ils peuvent tirer avantage, aussi bien que les parties vulnérables et les points fortifiés des pays qui arrêtent leur ambition. De même qu'ils placent un espion dans chaque habitation de l'empire français, ainsi ils portent partout des traitres à l'extérieur, afin de corrompre par des présens, de tromper par des promesses, d'intimider par des menaces, afin d'enflammer les passions, et d'envenimer les antipathies de chaque peuple. Si, par leur police domestique, ils nourrissent dans l'intérieur de la France une espece de guerre intestine. ils sement à l'extérieur, par leurs émissaires, la division et le mécontentement : ils fomentent les animosités des factions et préparent cette explosion qui, en désunissant et en détruisant la force concentrée aussi bien que fédérative d'une nation, la met entierement à leur merci. Ils ébranlent l'esprit des hommes par la crainte ; et si l'influence de l'imagination, soit qu'une terreur panique, soit que la séduction l'entraine, se trouve secondée par des dispositions crédules et par des préjugés analogues à leurs vues, ils sont assurés de leurs victimes.

Dans leurs propres états, l'"œil vigilant de la police exerce sur tous les momens de la vie, une surveillance qui rappelle qu'on est esclave.*

Les actions privées, les pensées les plus secrettes de chaque individu : les erreurs domestiques, les faiblesses, les inquiétudes, les communications confidentielles de chaque famille, sont exposées à la curiosité maligne des plus vils mercenaires, ou aux sinistres interprétations du plus soupçonneux et du plus inexorable des tribunaux. Ils exercent par des moyens également odieux une active surveillance sur les autres pays, et ils font tourner à leur avantage tout principe quelconque de dissention ou de corruption qui peut s'être glissé dans leurs constitutions sociales et politiques. Leurs agens ne se ralentissent jamais dans l'exercice de leurs fonctions ; jamais ils ne s'endorment à leur poste. Il n'est pas de moyens, pas d'instrumens, quelques méprisables qu'ils paraissent, qu'ils n'employent pour l'exécution de leurs plans. Il est connu que jusqu'aux étrangers employés dans les théâtres et les opéras de l'Europe, sont enrolés au service du gouvernement français, afin de recueillir par eux-mêmes des renseignemens, ou de faciliter les intrigues d'autres agens d'un ordre plus relevé. Les gazettes de toutes les parties du continent sont engagées par des largesses, ou entrainées par la violence à faire la guerre à l'humanité, en propageant les mensonges de cet horrible despotisme.*

Le plan de cette police extérieure avait été conçu sous l'ancien régime. Pendant le regne des Jacobins le nombre de ses agens et son activité augmenterent considérablement.— Les moyens qui, sous les Bourbons, avaient été employés à garantir la France des complots des puissances rivales, et par les Jacobins à tenter la subversion de tous les gouvernemens, sont maintenant, sous le despotisme militaire de Bonaparte, dirigés sur un plan plus étendu et avec un art plus profond, contre la liberté et la morale de tous les peuples. Tout homme qui réfléchit ne peut douter un instant, que nous ne soyons nous-mêmes, ainsi que cela m'est démontré, vigoureusement assaillis. Inaccessibles, comme nous le sommes aujourd'hui à tout autre mode d'agression, cet agent de destruction est employé contre nous avec un redoublement de force et d'adresse. Nous sommes peut-être plus vulnérables de cette maniere qu'aucun autre peuple. Il n'en est aucun dont les conseils publics puis-

* L'auteur de l'article *Espionnage* dans l'Encyclopédie méthodique, fait, d'après sa propre expérience, la peinture révoltante qu'on trouve ci-après : " A peine, dit-il, la révolution de Paris eut-elle éclaté, qu'on crut, que c'en etait fait de l'espionnage de la police: je me trouvais moi-même employé en qualité de commis dans un des bureaux de ce département. Je croyais qu'un peuple qui venait de secouer le joug du despotisme ne solliciterait pas le rétablissement d'une inquisition politique, et qu'il regarderait comme le plus grand des fleaux le système de l'espionnage et des emprisonnemens arbitraires. Mais quelle fut ma surprise, lorsque je vis des hommes qui avaient été les plus violens dans leur opposition au despotisme, venir solliciter d'être employés en qualité d'espions ; lorsque je vis un public stupide me requérir de faire saisir la personne, ou decouvrir la résidence de tel ou tel individu ; lorsque les parens venaient me demander l'emprisonnement de leurs enfans ; lorsque je trouvai qu'il était impossible de leur faire entendre que ce mode illégal de procéder était contraire à la raison et funeste à la liberté et à la morale ! La liberté semblait de peu de valeur lorsqu'on la mettait en balance avec l'intérêt particulier ou avec la douceur d'une vengeance individuelle. Tel est l'état des choses; le public et le gouvernement paraissent favorablement disposés pour toutes sortes d'espionnages."

* Durant la paix de 1802, il fut fait une tentative pour gagner à cette cause les principales gazettes anglaises. Un individu du nom de Fiévée, qui depuis a été un des éditeurs du journal de l'Empire, fut envoyé dans ce pays pour remplir, ainsi qu'il s'en est vanté lui-même, une mission de corruption. Il revint, toutefois, en France, sans avoir rempli son objet, et il exhala son ressentiment, aussi bien que celui du gouvernement qui l'avait employé, dans un libelle contre la nation anglaise.

sent être plus facilement transformés en cabales dangereuses, où les animosités des partis puissent plus promptement enfanter tous les désordres des factions. La simplicité et la pureté qui distinguent, je crois, si éminemment notre caractere de celui des autres nations de l'Europe, lorsqu'on nous considere collectivement, sont presqu'aussi favorables aux vues de la France que la vénalité et la corruption de ses voisins. Il y a autant de danger à ne pas soupçonner la trahison qu'à courir au devant d'elle.

"Ceux qui ont eu occasion d'observer les manœuvres de l'influence française en quelque lieu que ce soit, ne peuvent se tromper sur la source d'où découle la politique de quelques-unes de nos gazettes. La plus infatigable industrie à répandre des faussetés à l'égard de la Grande-Bretagne, un empressement malin à faire de ses actes les plus louables ou les plus innocens, le sujet de leurs clameurs ; un soin assidu à faire l'apologie de toutes les mesures de la France, et dénoncer ceux qui y sont opposés, tels sont les caracteres distinctifs des presses vénales de l'Europe, et les symptômes qui peuvent servir à faire connaitre celles du même genre qui existent dans notre pays. La distance à laquelle nous sommes du centre du pouvoir de la France ouvre à ses émissaires un vaste champ pour l'invention et l'exagération ; ce qu'ils fabriquent avec malignité, est innocemment cru et propagé par cette multitude de personnes bien intentionnées, que leur antipathie contre l'Angleterre aveugle sur le caractere atroce et les desseins hostiles de notre ennemi réel et le plus formidable. Indépendamment d'autres considérations liées à notre bien-être général, je blâme sincerement l'influence que l'habitude d'approuver les mesures de la France, peut avoir sur le caractere moral et politique de ce pays. "Les opinion," dit M. Burke, "quelquefois suivent, mais plus sou-"vent conduisent et dirigent les af-"fections." Nous ne pouvons longtems aimer les principes pour lesquels nous professons de l'attachement, si nous nous accoutumons à applaudir au succès de ceux qui y sont diamétralement opposés. L'habitude de contempler avec satisfaction la carriere victorieuse que parcourent une ambition désordonnée et une tyrannie sans exemple, doit dépraver l'esprit, et, quelles que soient nos assurances du contraire, ne peut manquer d'affaiblir notre attachement, non seulemeut à la cause de la vertu, mais même aux constitutions de la liberté.

"J'ai parcouru les divers sujets que j'avais entrepris de discuter. Quelques-uns mériteraient un examen plus étendu, et auraient pu être appuyés de faits d'une nature plus convaincante. Mais en les publiant, j'aurais abusé de la confiance de ceux de qui je les tiens. Je n'ai pas eu le tems d'ailleurs de disposer tous les argumens que j'aurais pu avancer pour appuyer mes conclusions. Je crois en avoir assez dit pour produire la conviction que l'Empereur Français médite la ruine de ce pays, et qu'il ne sera fléchi par aucunes concessions. C'est cette conviction qui, je l'espere, sera un antidote contre toutes les conséquences hasardées qui pourraient être tirées de la persuasion qu'il doit finalement triompher du continent. Il existe toutefois d'autres considérations qui tendent à restreindre ces conséquences, et que j'indiquerai légerement me réservant de les examiner plus sérieusement par la suite. La premiere découle de l'assertion que ceux qui gouvernent la France sont par caractere et par système enne-

mis du commerce sous toutes ses formes. Ils préparent maintenant les moyens d'éteindre par la suite tout esprit de commerce partout où leur empire s'étend. Lorsqu'ils auront définitivement réduit le continent, nous n'en serons que plus rigoureusement exclus de ses ports, et leur persécution deviendra plus active contre nous, afin de satisfaire leur haine implacable contre un peuple commerçant et républicain. Si nous avions jamais vu que l'Empereur Français eut été appaisé par la soumission définitive d'une nation qui aurait une fois résisté à sa volonté, nous pourrions avec quelque lueur d'espérance, nous réfugier dans sa miséricorde, quoiqu'aucune nation, excepté la nation anglaise ne soit plus que la nôtre l'objet de son aversion, et qu'il n'en soit aucune qui ait autant excité son mépris. Mais il n'y a rien de raisounable ni même de plausible dans cette espoir, lorsque nous contemplons les exemples qui frappent nos regards, lorsque nous voyons des nations battues, écrasées, et pillées sans pitié, quoiqu'elles eussent acquis, par le sacrifice de leur honneur et de leur force, les titres les plus réels à sa générosité et à sa compassion.

" Les moyens maritimes des anglais font également faire de sérieuses réflexions, en tant qu'ils sont liés avec les intérêts de notre pays. Quel que soit le sort du continent, l'Angleterre ne peut succomber. Le caractere de sa population, l'abondance de ses ressources pécuniaires, et par-dessus tout sa marine, ce grand principe de sa force, rendent sa ruine presqu'impossible. Le danger d'une invasion, s'il n'est pas tout à fait illusoire, est au moins extrêmement douteux et éloigné. Si le continent doit être subjugué, il vaut mieux que les illusions de l'espérance soient, une fois pour toutes, dissipées, et qu'elles ne trompent plus la nation anglaise ; elle réservera alors dans ses foyers les trésors et le sang qu'elle a prodigués dans des expéditions à l'extérieur. Son attention sera entierement dirigée vers sa propre défense, pour laquelle ses moyens suffisent entierement, et vers le développement de ces moyens . . . . . Elle peut être abattue momentanément ; mais il faut se rappeler que l'abattement d'une grande nation ne mene jamais à un désespoir ignoble et lache. La perspective d'un danger imminent tend à unir la vertu et à cimenter la force d'un peuple libre et magnanime, et jamais à aigrir et envenimer ses factions.

" Il n'est aucune situation qui ne fut, en quelque sorte, préférable à celle dans laquelle nous nous trouvons maintenant. Etre ainsi tremblans et incertains sur une pente glissante qui nous entraine à la guerre, languir dans l'impuissance et dans le mépris, être balotté par chaque événement ; c'est de toutes les conditions celle qui tend le plus directement à paralyser le courage, et à détruire la confiance d'une nation. Le plus grand de tous les maux qui peuvent affliger un peuple placé comme nous le sommes, serait d'avoir un gouvernement qui n'a ni plan ni principes fixes. Il n'est aucune espece de gouvernemens qui nous serait plus pernicieuse que ce ramas de politiques vulgaires, dont les mesures sont dictées ou dirigées par le hazard ; dont les projets sont toujours incertains ; dont la vie, ainsi que le dit Bolingbroke, jour par jour, d'heure en heure, est agitée par chaque coup de vent, et entrainée par chaque courant. Les hommes d'état auxquels nos destinées sont confiées aujourd'hui devraient être guidés par des considérations d'une nature supérieure à celles qui nais-

sent purement des intérêts temporaires du commerce. Il existe une politique d'état élevée et bien entendue, comme il existe une économie d'un ordre supérieur, dont les maximes seraient en ce moment plus utiles au pays, que le don du commerce du monde, si pour l'obtenir il fallait souscrire à une diplomatie d'humiliation, et à une lâche connivence avec les usurpations du plus sauvage, du plus rapace, du plus déhonté et du plus sanguinaire de tous les despotismes qui aient jamais déshonoré et affligé l'espece humaine. Nous sommes une nation naissante, et nous devons laisser à notre postérité des exemples de vertu qui seront un héritage plus précieux qu'une accumulation de prospérité, que sans ces exemples, elle n'aurait pas le courage de défendre. Il est du devoir du gouvernement de ce pays de nous former un caractere national, de cultiver et murir dans le peuple des sentimens généreux et magnanimes, des passions d'une nature noble et durable, excitées et maintenues par l'influence de la conscience et de l'honneur.

" La certitude d'avoir fait des sacrifices pour faire triompher au dehors la cause de la justice et de l'humanité, nous inspirerait plus d'enthousiasme pour conserver, et nous donnerait plus de force pour défendre, nos admirables institutions, qu'aucun accroissement de moyens obtenu par une neutralité ignominieuse et avilissante. Il est des nations qui sont sorties avec succès des luttes les plus terribles, n'étant soutenues que par le souvenir des exploits de leurs ancêtres. L'énergie que ces exemples communiquent, a vaincu des difficultés qui, sans cette assistance auraient été insurmontables. Les Anglais doivent aux sacrifices glorieux de leurs peres en faveur de leur constitution et des libertés de l'Europe, une grande partie de cette force de caractere, de cette énergie véhémente et soutenue qui ne contribuera pas moins que leurs ressources naturels à les faire sortir triomphans de la lutte actuelle. A peine y a-t-il autant de force réelle dans leurs flottes et leurs armées que dans cette exaltation de sentiment qui leur fait préférer la chance d'être annéantis à la certitude d'être déshonorés.

" En supposant qu'une alliance avec la France ne fut pas ruineuse pour nous dans ses conséquences immédiates, elle serait une tache indélébile dans nos annales. Nos descendans détourneraient avec dégoût leurs regards de la page où serait consignée une liaison aussi monstrueuse, aussi opposée à la nature. Je ne sais dans le fait qu'éprouvera, dans un siecle, un Américain qui, en lisant l'histoire de la derniere invasion de l'Espagne, voudra connaitre qu'elle fut, à cette occasion, la conduite de ses ancêtres, du seul peuple républicain qui alors existât sur la terre, et qui réclame, en quelque sorte, le privilége exclusif de haïr et dénoncer tout acte quelconque de brigandage, et le pouvoir arbitraire. Il n'éprouvera pas sans doute un mouvement d'émulation quand on lui dira que notre gouvernement ne parut qu'une seule fois faire une attention indirecte à ce crime sans exemple ; et que le peuple de ce pays sembla applaudir au triomphe de l'usurpateur, et désapprouver les efforts des victimes.

" Il était au pouvoir de M. Jefferson, lorsque cette horrible usurpation fut d'abord connue, de consolider parmi nous la vertu publique et peut-être de fixer pour jamais les destinées de ce pays. Il aurait pu sans doute trouver, antérieurement, de justes motifs d'entrer en guerre, dans les insultes et les injures que

nous avions reçues de la France ; mais il aurait dû profiter de cet événement pour presser l'explosion d'une lutte dans laquelle nous devons tôt ou tard être engagés, et pour produire une force de résolution qui, tout en ajoutant à notre puissance, aurait purifié et affermi notre attachement pour les institutions républicaines. En publiant, au nom d'un peuple libre, une protestation solennelle et vigoureuse contre ce funeste outrage, il aurait en même-tems communiqué aux Américains une élévation de sentimens analogue à la sienne, et en se confiant entierement à leur magnanimité, il n'aurait pas eu besoin d'autre garantie pour la conservation de sa place. Si nos gouvernans actuels agissent d'après une conception étendue et prévoyante des véritables intérêts de ce pays, ils peuvent encore lui restituer son véritable caractere. Ils seront j'en suis sûr, secondés non-seulement de notre côté par des sentimens correspondans aux leurs, mais encore, par le peuple anglais lui-même, quelle que soit d'ailleurs la politique de ses ministres. C'est toutefois de nos gouvernans que nous attendons, et peut-être d'eux seuls que nous pouvons recevoir, l'impulsion nécessaire."

Questions Enigmatiques.

Quel est celui auquel nos Narcisses modernes vont souvent rendre visite ?

Quel est celui qui ne flatte ni ne ment à la cour ?

Qui est assez hardi pour représenter aux rois ce qu'on n'ose leur dire ?

Qui peut nous donner des conseils sans nous parler ?

Qui sait mieux rendre un portrait que le plus excellent peintre ?

POESIE.

*L'Apostrophe suivante d'*Ossian *au Soleil est extraite de la traduction que M.* Baour-Lormian *a faite des Poëmes de ce Barde.*

Roi du monde et du jour, Guerrier au cheveux d'or,
Quelle main te couvrant d'une armure enflammée,
Abandonna l'espace à ton rapide essor,
Et traça dans l'azur ta route accoutumée ?
Nul astre à tes côtés ne leve un front rival :
Les filles de la nuit à ton éclat palissent ;
La lune devant toi fuit d'un pas inégal,
Et ses rayons douteux dans les flots s'engloutissent.
Sous les coups réunis de l'age et des autans
Tombe du haut sapin la tête échevelée ;
Le mont même, le mont, assaillie par le temps,
Du poids de ses débris écrase la vallée.
Mais les siecles jaloux épargnent ta beauté ;
Un printems éternel embellit ta jeunesse ;
Tu t'empares des cieux en monarque indomté,
Et les vœux de l'amour t'accompagnent sans cesse.
Quand la tempête éclate et rugit dans les airs,
Quand les vents font rouler, au milieu des éclairs,
Le char retentissant qui porte le tonnerre,
Tu parais, tu souris et consoles la terre.
Hélas ! depuis longtems tes rayons glorieux
Ne viennent plus frapper ma débile paupiere.
Je ne te verrai plus, soit que dans ta carriere
Tu verses sur la plaine un océan de feux ;
Soit que vers l'occident le cortége des ombres
Accompagne tes pas, ou que les vagues sombres
T'enferment dans le sein d'une humide prison.
Mais peut-être, ô Soleil ! tu n'as qu'une saison ;
Peut-être succombant sous le fardeau des âges,
Un jour tu subiras notre commun destin ;
Tu seras insensible à la voix du matin,
Et tu t'endormiras au milieu des nuages.

NOTE.

En lisant le morceau ci-dessus, l'on fera attention que le Poëte Ossian *était alors devenu aveugle.*

ENIGME.

Dans le monde je fais du bruit,
Mon corps est porté par ma mere,
Cependant je porte mon pere,
Quoiqu'il soit grand et moi petit.

TABLEAU MAGIQUE,

OU

L'Expérience des Conjurés ;

AMUSEMENT ET INVENTION SUR L'ÉLECTRICITÉ PAR LE DOCTEUR

*BENJAMIN FRANKLIN.**

L'Estampe encadrée ci-dessus, marquée A B C D représente le Docteur *Benjamin Franklin.* Il faut ôter cette estampe de dessous son verre, et en couper tout au tour une bande de deux pouces de largeur ; faites en sorte, s'il se peut, que cette coupure se trouve à fleur de la gravure ; collez cette bordure autour du verre et sur la surface qui doit se trouver placée derriere le cadre, et couvrez l'espace E F G H qui se trouve vuide, avec de l'étain en feuilles que vous appliquerez sur ce verre avec de la gomme ; établissez une communication depuis l'endroit L de cette feuille d'étain jusqu'au côté C D de la bordure, au moyen du petit conducteur ou l'âme d'étain L. M. Collez des petites bandes d'étain sur le derriere du cadre, excepté au côté A. B ; couvrez le tout d'un carton, et ce côté sera entierement fini.

Couvrez ensuite la surface entérieure du verre avec une feuille d'étain de même grandeur que celle que vous avez mis en dessous, c'est à dire qu'elle ne la déborde pas, et collez dessus cette feuille d'étain le portrait que vous avez coupé, en sorte que le tout paraisse être l'estampe telle qu'elle était avant cette opération, excepté qu'une partie est derriere le verre, et l'autre devant ; ayez encore une petite couronne de papier doré, que vous passerez sur la tête de cette figure.

EFFET.

Ce tableau magique n'étant autre chose qu'un carreau de verre, dont la garniture d'étain se trouve masquée par cette ingénieuse construction. Si, en laissant pendre sur le portrait la chaine du conducteur, on change la surface supérieure de ce verre, et qu'une personne tenant d'une main le dessous du cadre, à l'endroit où il se trouve garni de métal, touche avec le doigt de l'autre main le portrait ou la couronne qui y est posée, elle ressentira la commotion,

RÉCRÉATION.

On charge secrètement ce tableau, et le tenant dans une situation horizontale, par le côté qui ne communique pas avec la garniture, on pose la petite couronne de papier doré sur la tête du Docteur, et présentant ce tableau à

* Le Docteur Franklin a nommé cet amusement *l'expérience des conjurés* par la raison que, si plusieurs personnes forment une chaine en se tenant par les mains, de manière que la communication entre les deux surfaces du verre ne soit pas interrompue, c'est à dire que la premiere personne tiennent le cadre d'une main et que la derniere touche la couronne, toutes ressentirons au même instant la commotion. Celui qui présente le portrait ne ressent pas le coup lors de la commotion, sa main ne se trouvant pas dans le chemin que parcourt le fluide électrique qui passe de la surface antérieure du verre qui en a été chargée, à l'autre surface qui s'en est dépouillée : il peut même toucher la couronne sans la ressentir aucunement, ce qu'il donne pour un témoignage de sa fidélité.

On prévient ici que si ce tableau avait un pied carré, et qu'il fut fortement chargé, la commotion serait très violente. Dans ces sortes d'amusemens il faut charger modérément, attendu qu'il y a des personnes qui sont fort sensibles au coup qu'elle produit.

une personne, de manière que d'une main elle touche un des côtés garnis du cadre, on lui propose d'ôter la couronne de dessus la tête du Docteur, et à l'instant qu'elle en approche les doigts, elle reçoit la commotion ; on doit avoir soin de tenir de son côté le tableau, afin que la personne ne le laisse pas tomber.

Maximes et réflexions sur différens Sujets de Morale et de Politique ; par M. DE LEVIS, *pouvant faire Suite à la Collection des anciens Moralistes.*

La seconde édition de cet ouvrage parut, il y a à peu près vingt mois, à Paris. La premiere avait été favorablement accueillie, et la troisieme prouve en faveur de la seconde. Le format de cette derniere n'a pas permis d'y insérer *les refléxions sur les formes du gouvernement et sur l'art militaire*,* ainsi que les essais qui terminent les précédentes : en revanche, on trouvera dans celle-ci environ cent pensées de plus que dans la premiere, et presqu'autant de corrections.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La premiere comprend la morale, et la seconde la politique.

Nous citerons quelques-unes de ces pensées :

MORALE. "Soyez meilleurs, vous serez plus heureux. Voilà la plus puissante leçon de morale ; car elle est fondée sur l'intérêt.

"La crainte gouverne le monde, et l'espérance le console.

"Diminuez vos rapports avec les hommes, augmentez-les avec les choses ; voilàla sagesse. Les moyens d'y parvenir sont l'étude et la campagne.

"Les conséquences sont la pierre de touche des principes.

"Le passé est soldé, le présent vous échappe, songez à l'avenir.

"Le tems est comme l'argent : n'en perdez pas, vous en aurez assez.

"On se lasse de tout, excepté du travail.

"Le génie crée, l'esprit arrange.

"Tout est relatif, excepté l'infini.

"L'imagination peint, l'esprit compare, le goût choisit, le talent exécute.

"L'amitié obtient, l'importunité arrache, mais l'exigence repousse.

"L'adresse séduit, l'enthusiasme fait des prosélytes, la candeur donde des amis.

"Etablissez l'ordre, l'habitude l'entretiendra.

"L'économire est fille de l'ordre, et de l'assiduité.

"L'envie décele la médiocrité ; les grands caracteres ne connaissent que les rivalités.

"Le générosité pardonne et l'imprudence oublie.

"La délicatesse est la fleur de la vertu.

"Ne comptez pas sur la justice de celui dont l'esprit manque de justesse.

"La justice est dans le cœur, l'honneur dans l'opinion.

"Les talens sont innés, l'éducation les développe, les circonstances les mettent en jeu ou les rendent inutiles.

"La bienséance est la pudeur du vice, lorsqu'elle n'est pas la modestie de la vertu.

"La résignation est au courage ce que le fer est à l'acier.

"L'orgueil repousse le doute, et la raison l'accueille.

"En Europe, les femmes valent mieux que les mœurs : dans l'Orient c'est le contraire.

"Sans la raison, que fait-on de l'esprit ?—Le malheur des autres et le sien propre.

"Hier était laid ; aujourd'hui

* C'est-à-dire que Bonaparte a ordonné qu'on retranchat toute cette partie dont les principes faisaient trop ressortir le despotisme de son gouvernement et le charlatanisme de son système militaire.

n'est pas beau: mais demain! .... Et la vie se passe.

"L'attention est le burin de la mémoire.

"Le chant est à la parole ce que la peinture est au dessin.

POLITIQUE. "Les hommes donnent l'impulsion aux affaires, et les affaires entraînent les hommes.

"La loi doit être la justice écrite, comme le gouvernement est la force concentrée.

"En administration, toutes les sottises sont meres.

"Les grands travailleurs ne valent rien pour les grandes places; ils ne sont bons que pour les détails.

"Gouverner, c'est choisir.

"L'envie signale le mérite supérieur, et n'épargne que la médiocrité.

"Le seul allié constamment fidele est un trésor bien rempli.

"Le prince habile dans l'art de gouverner les hommes, se sert de leurs défauts pour réprimer leurs vices.

"Rien ne nuit tant au respect dû aux lois, que de ne pas abolir formellement celles qui sont tombées. en désuétude, surtout lorsqu'elles se trouvent en contradiction avec les mœurs.

"Lorsque le tems ou l'orage a détruit ce vieux chêne, le roi de la forêt, la place qu'il occupait est pour longtems dévouée à la stérilité. Ainsi la nature parait avoir besoin de repos lorsqu'elle a produit un grand prince, et ce n'est qu'après un bien long intervalle qu'elle replace autant de grandeur sur le même trône. Il faut donc qu'un grand monarque soit, par sa prévoyance, le tuteur de sa postérité."

Ces citations suffisent pour justifier le succès de cet ouvrage.

OBSERVATIONS

Sur les Mémoires du Prince Eugene de Savoie, écrits par lui-même.

Ces mémoires, vraiment piquans, furent imprimés, à Weymar, en 1809. Malgré l'avis qu'on lit en tête be cette nouvelle édition, portant qu'elle est entierement conforme à celle de Weymar, on voit, par un avis du libraire, que cette derniere est purgée des fautes nombreuses qui déparent celle de 1809.

Cette production est une espece de journal dont la physionomie est toute militaire; le style est incorrect, mais concis, original; les réflexions sont très piquantes. Le héros y parle de lui avec beaucoup de modestie; il appuie sur ses fautes, et glisse sur ses succès, qu'il attribue souvent à d'autres. Il dit, dans sa préface, qu'il existe plusieurs manuscrits italiens et allemands sur son compte, qu'il n'a ni lus, ni écrits. "Un flatteur," dit il, "qui "s'appelle *Dumont*, a fait imprimer "un in-folio, qui s'appelle: *Mes Ba-* "*tailles*. Il est bien ampoulé, ce "Monsieur-là; il fait l'aimable aux "dépens de Turenne, qui, à ce qu'il "dit, aurait été pris à Crémone en "1703, ou tué à Hochstet en 1704, "s'il avait eu affaire à moi. Quelle "platitude! Quelques historiens, "bons ou mauvais, se donneront "peut-être la peine d'entrer dans "les détails de ma jeunesse, dont je "ne me souviens presque plus.— "Ils parleront surement de ma "mere, un peu intrigante, à la véri- "té, chassée de la cour, exilée de "Paris, et soupçonnée, je crois, de "sorcellerie, par des gens qui n'é- "taient gas de grands sorciers."

La comtesse de Soissons fut, en effet, compromise en 1680, dans l'affaire des poisons, qu'on appelait la *poudre de succession*, parce qu'elle avait eu la faiblesse de consulter sur

l'avenir la Voisin, la Vigoureux, et le prêtre Lesage, qui s'étaient fait d'abord un revenu de la curiosité des ignorans, mais qui, ensuite, avaient trafiqué des secrets d'Elixi, italien, qui fabriquaient des poisons. Le Roi eut la condescendance de dire à cette princesse que, si elle se sentait coupable, il lui conseillait de se retirer. Elle répondit qu'elle était très innocente, mais qu'elle n'aimait pas à être interrogée par la justice. Ensuite elle se retira à Bruxelles, où elle mourut vers la fin de 1708, lorsque le Prince Eugene son fils la vengeait par tant de victoires, et triomphait de Louis XIV.

Cette princesse se nommait Olimpe Momini ; elle était nièce du Cardinal Mazarin. Elle avait épousé Eugene Maurice, Comte de Soissons, établi en France lieutenant général des armées et gouverneur de Champagne, fils de Charles Emmanuel, Duc de Savoie. De ce mariage naquit à Paris, le 18 d'Octobre 1663, *François Eugene*. On le nomma d'abord en France le *Chevalier de Carignan*. Il prit ensuite le petit collet, et on l'appelait l'*Abbé de Savoie*. Il nous apprend dans ses *Mémoires* le motif qui le força de quitter la France, motif connu, mais qu'on ne citait que comme une présomption. Ce Prince dit, en parlant de ses historiens :

" Ils diront comment je suis né en France, et comment j'en suis sorti, la rage dans le cœur contre Louis XIV, qui m'a refusé une compagnie de cavalerie, parce que, disait-il, j'avais une complexion trop faible ; et une abbaye, parce qu'il prétendait (sur je ne sais quel mauvais propos sur mon compte, ou fausses anecdotes de la galerie de Versailles) que j'étais plus fait pour le plaisir que pour l'église. Il n'y a pas de huguenot chassé par la révocation de l'édit de Nantes qui lui ait conservé plus de haine. Aussi, quand Louvois, apprenant mon départ, lui dit : *Tant mieux ! il ne retournera plus dans ce pays-ci*, je jurai bien de n'y rentrer que les armes à la main ; j'ai tenu parole."

L'Abbé de Savoie fut cependant rappelé ; mais il déclara qu'il renonçait à la France. En apprenant sa réponse, le Roi dit à ses courtisans : *Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte ?* . . . . . La suite lui apprit qu'il avait mal connu le Prince Eugene. Ce guerrier ébranla la grandeur de Louis XIV et la puissance ottomane, et gouverna l'empire. Il était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre et un grand homme dans la paix. Il commença sa carriere militaire contre les Turcs en Hongrie en 1683, et commandait encore en 1735 une brillante armée ; mais les négociations de la paix l'empêcherent d'agir. Il gagna en 1697 la bataille de Zenta, fameuse par la mort d'un Grand-Visir, de 17 pachas et de plus de 20,000 Turcs. Cette bataille, où le Prince Eugene défit le Grand-Seigneur en personne, abaissa l'orgueil ottoman, et procura la paix ds Carlovitz, où les Turcs reçurent la loi. Mais ce fut surtout pendant la guerre de la succession qu'il déploya les plus grands talens. Il trouva des ennemis dignes de lui, des rivaux de sa gloire, tels que le maréchal de Catinat, le Duc de Vendôme : il se plait à faire leur éloge ; mais il fait justice des Villeroy, des Marsins, &c.

Le Prince Eugene mourut subitement à Vienne le 27 d'Avril 1736. Quelque tems avant de mourir, il écrivait : J'ai été heureux dans cette vie, je veux l'être dans l'autre. Il y a de vieux dragons qui prieront le ciel pour moi, et je compte plus sur leurs prieres que sur celles de toutes les vieilles femmes de la cour et du

clergé de la ville. La belle musique simple ou bruyante, du service divin, me fait plaisir. L'une a quelque chose de religieux qui en impose à l'ame; l'àutre me rappelle, par les fanfares de trompettes et timbales qui ont si souvent mené mes soldats à la victoire, le dieu des armées qui a béni nos armes . . . . J'ai quelquefois médit, mais j'ai cru y être obligé, en disant: *un tel est un poltron, un tel est un fripon.* J'ai été quelquefois en colere; mais qui ne jurerait pas en voyant un général ou un régiment qui ne fait pas son devoir, ou un adjudant qui ne vous comprend pas? . . . . J'ai tant vu la mort de près que je m'étais familiarisé avec elle; mais à présent ce n'est plus la même chose. Je la cherchais, et maintenant je l'attends; et en l'attendant, je vis tranquille. Je regarde le passé comme un beau songe. Je ne vais à la cour que les jours de gala, et au spectacle que lorsqu'il y a un opéra italien, sérieux ou bouffon, ou un beau ballet. S'il y avait une troupe française j'irais voir *Athalie*, *Esther* et *Polieucte*. J'aime l'éloquence de la chaire. Quand Bourdaloue me fait tout craindre; Masillon me fait tout espérer. Nous sommes nés la même année, et je l'ai connu, à son entrée dans le monde, parfaitement aimable. Bossuet m'étonne; Fénélon me touche. Je les avais vus aussi dans ma jeunesse, et Marlborough et moi nous avons rendus au dernier tous les honneurs possibles quand nous avons pris Cambrai. J'ai oublié les épigrammes de Rousssau, même son ode pour moi; mais je relis ses pseaumes et ses cantiques. J'ai encore de la mémoire comme on voit, et je crois n'avoir rien oublié que mes ennemis de ce pays-ci, à qui je pardonne de tout mon cœur. Etranger et des succès! . . . . . C'était trop pour eux. . . . . ."

NOUVELLES ETRANGERES

Basle, Mai 10.—Le Roi Gustave Adolphe fréquente souvent les promenades de cette ville. Il ne restera pas longtems ici. Il se plait beaucoup dans notre ville, et dans l'idée d'y séjourner, on dit qu'il avait loué le plus bel hôtel de la ville, à condition néanmoins que la Reine y consentirait. Cette princesse préférant résider à Carlsruhe, dans le sein de sa famille, le Roi a refusé de ratifier cette convention, et continue à résider à l'hôtel des Trois Rois.

Pétersbourg, 21 *Avril.*—La Gazette de la Cour d'aujourd'hui contient l'article suivant:

"Les frontieres entre la Russie et l'Autriche sont définitivement fixées dans la Galicie. Sa Majesté l'Empereur a donné ordre de diminuer le nombre des troupes russes qui occupaient cette partie de la Galicie cédé par le traité de Vienne. En conséquence de cela plusieurs régimens se sont mis en marche pour d'autres cantonnemens.

Paris, 14 *Mai.*—Le 23 de Mars dernier, le décret impérial suivant fut rendu, daté du Palais de Rambouillet.

Napoléon, &c. Vu que le gouvernement des Etats Unis, par un acte du 1er. Mai, 1810, qui défend à tous les vaisseaux français d'entrer dans les havres, rades et rivieres des Etats Unis a ordonné,

1. "Que du 20 de Mai prochain, les vaisseaux qui arriveront dans les Etats-Unis sous pavillon français seront saisis et confisqués aussi bien que leurs cargaisons.—2. Que, depuis la dite date, aucunes marchandises ou productions, venant du territoire et des manufactures de France ou de ses colonies, ne seront importées dans les dits états d'aucun port ou place étrangere sous

peine d'être saisies et confisquées, et à payer une amende de trois fois leur valeur.—Et 3. Qu'aucun bâtiment américain ne fera voile pour aucun port de France, ses colonies et dépendances."

Nous avons en conséquence décrété et décrétons comme suit:

Tous vaisseaux sous le pavillon des Etats Unis qui appartiendront en entier ou en partie à un citoyen ou sujet de cette puissance, et qui, depuis le 20 May 1809 entreront dans les ports de notre royaume, nos colonies ou les pays occupés par nos armées, seront saisis, et les produits de leurs ventes seront déposés dans notre Caisse d'Amortissement.

Sont exceptés de cette provision, tous les paquebots, qui pourraient apporter des dépêches ou des envoyés du gouvernement des dits états, et qui n'auront aucunes marchandises et chargemens à bord.

Mai 19.—Tous les ordres religieux ont été supprimés dans le Royaume d'Italie.

—

Copie de la lettre de l'Empereur Napoléon, adressée à l'Archiduc Charles, le priant d'agir comme son Procureur en donnant la main à l'Archiduchesse Marie Louise.

"Je ne connais pas un Prince plus digne, un plus grand commandant que votre Altesse Impériale. Les deux batailles mémorables dans lesquelles nous étions opposé l'un à l'autre dans la derniere guerre, m'ont fait si bien connaitre votre mérite, et vous ont couvert de tant de gloire à mes yeux, que je m'empresse de donner à l'univers une preuve solennelle de mes sentimens à cet égard, en vous proposant mon prince, d'épouser en ma place, et en vertu de mes pleins pouvoirs, ma bien-aimée Louise, l'Impératrice future de France. Faites pour moi, s'il vous plait, cet acte intéressant, qui tendra à accélérer la tranquilité de l'Europe; et en donnant ma main à la Princesse Louise effacera toute chose qui n'est pas liée inséparablement avec une amitié perpétuelle entre la France et l'Autriche."

—

Vienne, Mai 3.—Ce qui suit est la réponse faite par l'Archiduc Charles à la lettre que l'Empereur Français lui écrivit accompagnée des marques distinctives de la Légion d'Honneur:—

"SIRE—L'ambassadeur de votre Majesté m'a délivré les précieuses marques distinctives de la Légion d'Honneur, et la lettre flatteuse que votre Majesté a eu la bonté de m'adresser. Profondément touché de cette marque distinguée de l'attention de votre Majesté, je me hate de vous transmettre le sentiment de ma reconnaissance, qui ne peut être comparé qu'avec l'admiration qu'ont excité en moi les grandes qualités qui caractérise votre majesté. L'estime d'un grand homme est la récolte la plus riche que l'on puisse recueillir dans le champ de l'honneur; et je me suis toujours efforcé, Sire, de mériter celle de votre majesté. Je prie votre Majesté d'accepter gracieusement les vœux ardens que je fais pour votre santé, et la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Sire, de votre majesté, le très humble et obéissant serviteur et cousin.

"CHARLES, *P. M.*"

—

LE CHEVALIER d'EON.—Ce caractere public si justement célebre est mort dernierement en Angleterre. L'on croyait pour certain depuis plusieurs années, que le Chevalier était de l'autre sexe, mais en dissectant son corps l'on s'est apperçu du contraire. L'on peut se res-

souvenir, il y a environ 36 ans, il y eut des polices d'assurance ouvertes, afin de déterminer le sexe de cet extraordinaire *non-descript*, qui s'éleverent jusqu'à la somme de 200 mille livres sterlings, et qui furent finalement payées, sur la foi d'un certificat de chirurgiens, et l'enquête d'un juré de matrones, qui assurerent que le Chevalier était une femelle ! L'on suppose qu'ils déciderent ainsi, parce qu'un vrai *verdict* aurait compromis le caractere d'un brave officier. Le défunt était autrefois Chargé d'Affaires à la Cour Britannique.

AMERIQUE ESPAGNOLE.

Information Commerciale.

Les membres composant la Suprême Junte gouvernant cette Province au nom de notre bien-aimé Roi Ferdinand VII, étant assemblés dans la Halle Consultoriale de Guayana le 13e. Juin, 1810, à l'effet de délibérer sur les différentes affaires qui concernent le salut de cette province et de ses habitans, et pour le meilleur service de Sa Majesté, étant instruit par les Gazettes de la Régence d'Espagne et des Indes du 2e. Avril et par d'autres papiers publics, qu'on a reçu dans cette capitale, ainsi que par la Cédule Royale du 24 Février dernier reçue par le Révérend Evêque de ce diocese de l'heureuse installation du Conseil de Régence, lequel a été reconnu généralement avec applaudissement, dans l'Ile de Léon, et par toutes les provinces affranchies de l'Espagne, comme le représentant légitime de notre bien-aimé Roi Ferdinand VII.

Cette Junte, au nom de la province qu'elle représente, désirant donner une preuve de sa fidélité et de son attachement à son souverain légitime, a agréé que sans perdre de tems, le susmentionné Conseil de Régence soit solennellement reconnu comme le seul et légitime dépositaire de la souveraineté de Sa Majesté Don Ferdinand VII par toutes les autorités de cette capitale et par ses habitans, et que cette détermination soit promulguée par proclamation et en faire circuler l'avis officiel au Révérend Evêque, gouverneur, intendant général de finances, commandant de l'artillerie royale, et à tous seux à qui il appartiendra : Il est résolu, qu'un *Te Deum* et une Messe solennelle chantés en forme d'actions de graces pour une délibération si plausible, auxquels service la Suprême Junte assistera, en corps, ainsi que les différens chefs et magistrats de cettte capitale, et finalement le jour sera célébré par des décharges d'artillerie, et une illumination générale dans toute la ville depuis sept heures jusqu'à dix, Dimanche, 17 du courant.

Guyane, 14 *Juin*, 1810.

HERIS, ROSICO, GODOY, MARTINEN, LA RUSA, VERGARA, RANAGO. FRAY SAN CETONIO, FRAY VALLA.

MANUEL MORENO, *Secrétaire.*

BUREAU CONSULAIRE D'ESPAGNE.

Philadelphie, 25 Juillet, 1810.

En conséquence de l'avis officiel ci-dessus reçu à ce bureau, que la Province de Guyana, suivant l'exemple de Maracaybo et de Coro, a reconnu le Conseil Suprême de la Régence d'Espagne, comme le gouvernement unique et légitime des domaines de Sa Majesté Ferdinand VII, dans les deux hémisphères donne avis aux Négocians que la communication commerciale étant renouvellée entre ce pays et les districts ci-dessus mentionnés, aux mêmes termes qu'avant l'insurrection

de Caraccas ; afin que les bâtimens destinés pour ces ports ne rencontrent pas aucun obstacle pour en obtenir l'entrée, on leur accordera les documens consulaires nécessaires. Il est entendu que toute communication est prohibée avec ces ports, qui sont encore en insurrection, et tout bâtiment qui sera pris dorénavant donnant assistance aux insurgés, sera considéré de bonne prise.

Résumé Politique.

Nous avons reçu des avis très récens de presque toutes les parties du monde depuis la publication de notre dernier numéro.

Les nouvelles reçues de Londres vont jusqu'au 5 de Juin, et confirme au delà de toute doute ce qui a été publié en Amérique concernant le fameux décret de Rambouillet, et inséré aujourdh'ui sous le titre des Nouvelles Etrangeres.

Lorsqu'une partie de ce décret fut publié il y a quelque tems en Amérique le papier officiel du gouvernement des Etats-Unis, le *National Intelligencer*, observa que la chose n'avait aucune vraisemblance. Sans doute que les personnnes qui sont à la tête du gouvernement américain ne pouvaient s'imaginer que leur ami intime, le *Petit Grand Homme* pour le quel ils ont sacrifié l'honneur et les intérêts du peuple américain aurait pu se rendre coupable d'un vol qui aurait fait rougir un Cartouche ou un Madrin.

Son Altesse Royale le Duc de Cumberland, le 5e. fils de sa Majesté Britannique a été assassiné dans la nuit du 30 de Mai par son valet de chambre, un nommé Sielli, Italien, qui, ne pouvant effectuer son dessein, se coupa la gorge et mourut presqu'à l'instant. Le Duc reçut 8 ou 10 blessures d'un sabre, mais aucune qui fut considérée dangereuse. L'opinion la plus commune est que cette catastrophe fut occasionnée par une jalousie mal fondée de la part de Sielli.

M. Wyndham, un des membres les plus distingués de l'Opposition, est mort le 4 de Juin dernier à Londres.

Sir Francis Burdett était encore dans la Tour, et il n'y avait aucune apparence qu'il en sortirait avant la prorogation du Parlement qui devait avoir lieu le 19 de Juin.

Il paraitrait par une lettre d'un officier Anglais à bord de l'*Impregnable*, de 74 canons, en croisiere sur les côtes de France, que Napoléon a fait exécuter l'instrument de son complot contre Ferdinand, le malheureux Kolli. Rien ne coute à un Tyran, lorsqu'il s'imagine qu'il y va de sa politique ; il sacrifie ses meilleurs amis avec le même sang-froid qu'il fait égorger ses plus mortels ennemis. Voici un bel exemple pour les traitres.

☞ *Nous donnerons dans le numéro prochain la Proclamation énergique et pathétique de l'Archevêque du Mexique, rendue contre les cargaisons d'apôtres que le Grand Régénérateur de l'ancien hémisphère a fait transporter dans le nouveau pour prêcher son Evangile.*

Aux abonnés de l'Hémisphère.

Aujourd'hui l'Editeur complette le vingt-sixieme numéro de son Journal l'Hémisphère, qui formera par conséquent le premier volume comprenant quatre cent seize pages. C'était notre intention de donner un Frontispice à tems pour ce numéro, mais nous ne pourrons le délivrer qu'avec le prochain.

Le prix de L'Hémisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

PHILADELPHIE—IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.